



3 septembre 2020
14h30 – 17h
CEDIAS, Paris

Pour le vote des résolutions :

- Suivre le lien : <http://qys2.com/RTESAG2020>
- Indiquer Nom, prénom et collectivité
- Voter et cliquer sur suivant pour chaque résolution
- Cliquer sur valider à la fin



14h30 – 15h15

Rapport moral Rapport d'activités 2019

Le rtes.
en 2019

Version au 06/08/2020

échanger

s'informer faire connaître

se former contribuer

Avec le soutien des 132 collectivités adhérentes au réseau et de :

Caisse des Dépôts

AG2R LA MONDIALE
Fondation d'entreprise

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU CLIMAT

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

cget

rtes - 75 rue Léon Gambetta, 92000 LILLE
03 20 97 17 97 - direction@rtes.fr
www.rtes.fr



Rapport moral par Mahel Coppey, présidente du RTES



2 0 1 9

en chiffres

132 collectivités adhérentes

Plus de **1000** participants aux
12 journées d'échanges,
formations et conférences en ligne
organisées par le RTES



12 lettres
électroniques
mensuelles,
envoyées à plus de **5600** destinataires,

260 visiteurs par jour sur www.rtes.fr
et **20%** des visites liées
aux actualités des
territoires adhérents

30 Flash Hebdo,
pour les collectivités
adhérentes

30 nouvelles
fiches
DÉNICHE POUR VOUS

740 nouveaux abonnés au compte 
[@ReseauRTES](https://twitter.com/ReseauRTES)



Henri Arevalo, membre fondateur du RTES, élu au Sicoval

Les origines du RTES

Le chantier Coopération et solidarité internationales en 2019



Emmanuelle Rousset, vice-présidente du RTES, vice-présidente
du département Ille et Vilaine

ESS et politique de la Ville



ESS et territoires ruraux: le projet TRESSONS

*Et en 2020, le Forum des Ruralités engagées le 29 septembre à Valence
(Villages Vivants/Avise/RTES)*



Patricia Andriot, vice-présidente du RTES, élue à la CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugéonnais

Le chantier Europe

10 propositions du pour une Europe plus solidaire¹

1 Renforcer la reconnaissance et l'accessibilité des petites structures aux financements européens

Le changement d'échelle est souvent évoqué, après les étapes de structuration et de reconnaissance, comme une condition nécessaire pour permettre à l'économie sociale et solidaire de répondre aux défis contemporains. Mais si l'ESS est une économie ancrée sur les territoires, elle s'appuie sur une multitude d'initiatives diverses, adaptées à l'histoire et aux problématiques de chaque territoire.

L'enjeu du changement d'échelle de l'ESS n'est donc pas tant celui de l'agrandissement de la taille des structures que celui de leur accessibilité aux outils de financements, y compris européens. La prise en compte des petites structures suppose donc des instruments financiers adaptés (dispositifs simplifiés ou dispositifs de soutien aux « microprojets », logiques d'acompte, etc.).

2 Simplifier les règles administratives, stabiliser les règles de gestion des programmes européens et développer de l'ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS

Il existe de nombreuses possibilités pour mobiliser des financements européens en faveur de l'ESS, mais du fait de la complexité administrative des dossiers, les fonds européens restent difficiles à mobiliser, notamment pour les plus petites structures. Pourtant nombre d'initiatives de l'ESS rencontrent les objectifs des fonds et programmes européens et ceux-ci pourraient être bien plus sollicités par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Cela suppose cependant de lever les principaux freins d'accès à ces financements : simplification des règles administratives, stabilisation des règles de gestion, généralisation du principe d'acompte et développement d'outils de trésorerie à l'échelle nationale. Parallèlement, il est nécessaire de développer de l'ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS à aller chercher des fonds et participer à des programmes européens.



Christiane Bouchart, présidente du RTES jusqu'en 2019

Les actions de plaidoyer



15h15 – 15h30

Jean-Claude Pradels, trésorier du RTES

Présentation des comptes 2019, du budget prévisionnel 2020, et montant des cotisations 2021



VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

Pdts de
Fonct.

290 K€

+1%
Hausse de 2 799 €FONDS ASSOCIATIFS
138 K€

EFFECTIF

3,8
pers.RÉSULTAT
75 €0,03%
du CATRÉSORERIE
125 K€

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2019	2018	Évolution
Subventions obtenues	85 000 €	83 450 €	+1,9%
Cotisations des adhérents	202 613 €	198 095 €	+2,3%
Dons, Legs	7 €	13 €	-46,2%
Reprises sur fonds dédiés	0 €	1 713 €	
Total des ressources	287 620 €	283 271 €	+1,5%

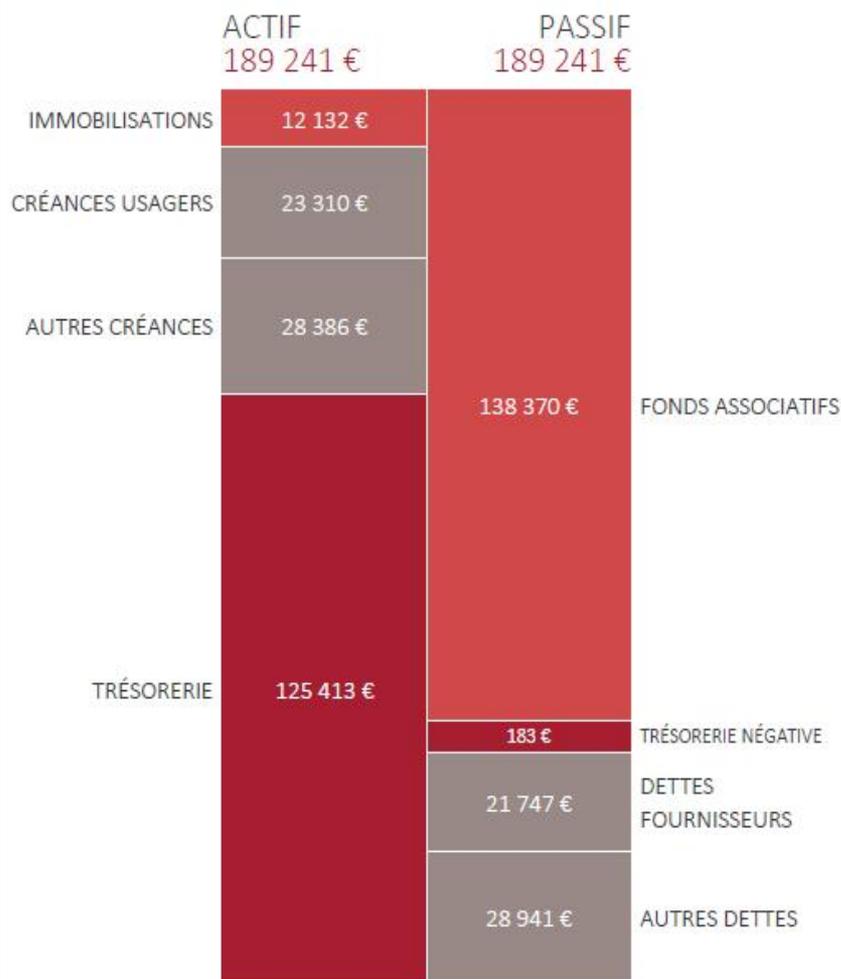
Les ressources associatives se composent de :

- Subvention mets (diess) : 35 000 € ;
- Subvention cget : 30 000 € ;
- Subvention Tressons : 15 000 € ;
- Subvention fondation ag2r : 5 000 € ;
- Cotisations adhérents : 202 613 €.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

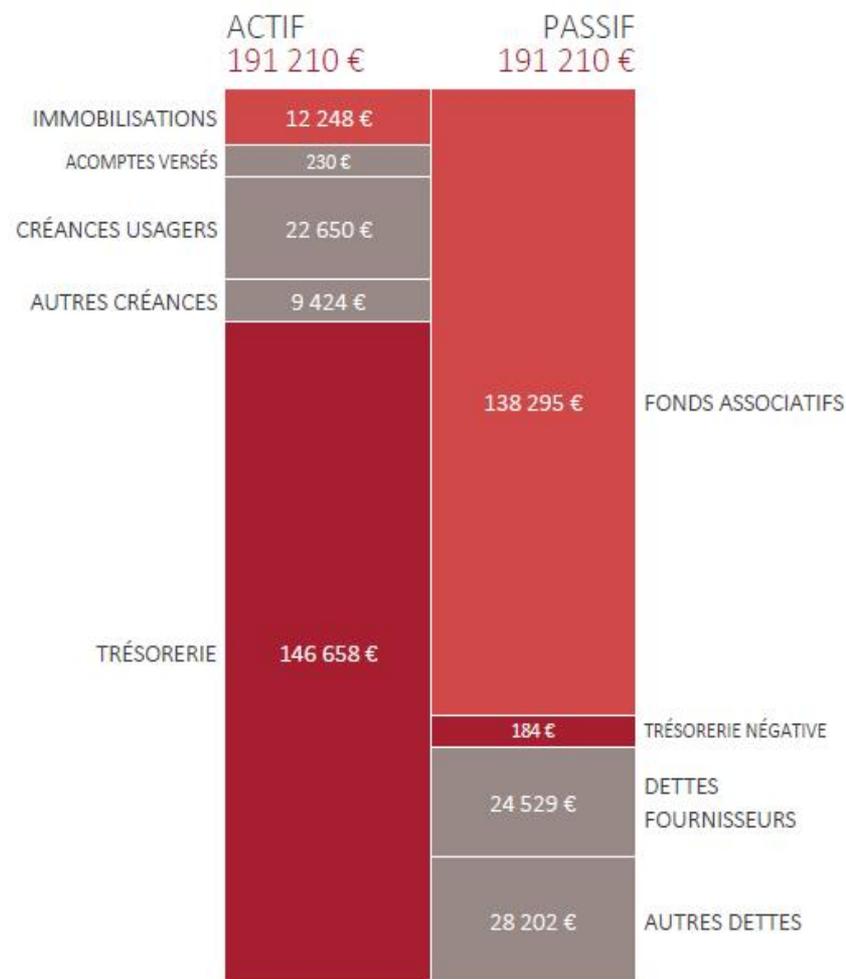
	2019	2018	Évolution	
Produits de fonctionnement	289 790 €	286 991 €	+2 799 €	+1%
Charges de fonctionnement	122 991 €	116 789 €	+6 202 €	+5,3%
Impôts et taxes	648 €	487 €	+161 €	+33,1%
Charges de personnel	167 535 €	165 997 €	+1 538 €	+0,9%
Dotations aux amortissements	759 €	7 588 €	-6 829 €	-90%
Autres charges	249 €	2 346 €	-2 097 €	-89,4%
Résultat courant non financier	-2 393 €	-6 217 €	+3 824 €	+61,5%
Résultat financier	586 €	629 €	-43 €	-6,8%
Résultat courant	-1 807 €	-5 588 €	+3 781 €	+67,7%
Résultat exceptionnel	1 882 €	6 280 €	-4 398 €	-70%
Résultat de l'exercice	75 €	692 €	-617 €	-89,2%

BILAN AU 31/12/2019



■ FONDS DE ROULEMENT 126 238 €
 ■ BESOIN EN F.R. 1 008 €
 ■ TRÉSORERIE 125 230 €

BILAN AU 31/12/2018



■ FONDS DE ROULEMENT 126 047 €
 ■ EXCÉDENT EN F.R. 20 427 €
 ■ TRÉSORERIE 146 474 €

Rémy Aine, commissaire aux comptes



15h15 – 15h30

Vote des résolutions

Résolution n°1 : Approbation des comptes « *Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, de la présentation des comptes de l'exercice 2019 et du rapport du CAC, l'assemblée approuve les comptes 2019 et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion* »

Résolution n°2 : Affectation des résultats « *Le résultat de l'exercice s'élève à 75 €. L'assemblée décide d'affecter ce montant au compte Fonds Associatif sans droit de reprise, portant ce dernier de 138 295 euros à 138 370 euros* »

Résolution n°3 : « *Approbation du rapport du CAC sur les conventions réglementées* »



Budget prévisionnel 2020

CHARGES	Prévisionnel 2020
Prestations de services	27 800 €
Matières et fournitures	1 500 €
Locations	25 000 €
Entretien et réparation	700 €
Assurance et documentation	800 €
Honoraires	6 600 €
Communication, publicité, publications	20 000 €
Déplcts, missions, réception	15 000 €
Tél, serv bancaires, affranchissements	6 000 €
Impôts et taxes	1 600 €
Charges de personnel	170 000 €
Total des charges	275 000 €
PRODUITS	Prévisionnel 2020
Cotisations adhérents	190 000 €
Adhésion CDC	10 000 €
MCDR Tressons	10 000 €
Etat (HtC)	25 000 €
Etat (HtC)	10 000 €
Etat (ANCT)	30 000 €
Total des produits	275 000 €



15h15 – 15h30

Vote des résolutions

Résolution n°4 : Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
« *Renouvellement du mandat au titulaire actuel, Audit et commissariat Aine & Deldique, pour 6 ans* »

Résolution n°5 : « *L'assemblée approuve le budget prévisionnel 2020 présenté* »

Résolution n°6 : « *Le barème des cotisations pour l'année 2021 reste inchangé par rapport à 2020* »



15h30 – 16h15

Présentation des candidat.e.s et élection du Conseil d'administration



Administrateurs/trices actuel.le.s non soumis à renouvellement :

Pascal Duforestel, conseiller délégué ESS Conseil régional Nouvelle Aquitaine, vice-président du RTES

Denis Hameau, vice-président ESS Conseil régional Bourgogne Franche- Comté

Frédéric Léveillé, maire d'Argentan

Marie-Pierre Limoge, vice-présidente économie collaborative, Conseil départemental Hauts-de-Seine

Marie Meunier, conseillère déléguée à l'ESS, Conseil régional Occitanie

Emmanuelle Rousset, vice-présidente en charge de l'ESS et de la politique de la Ville, Conseil départemental Ille-et-Vilaine, vice-présidente du RTES

Catherine Zuber, conseillère déléguée à l'ESS, Conseil régional Grand Est membre du bureau du RTES



Candidatures reçues au 27 août 2020



Patricia Andriot,
Conseillère
communautaire
d'Auvergne Vingeanne
Montsaugonnais
Vice-présidente du RTES



Jeanne Barseghian,
Maire de Strasbourg

&



Pierre Roth,
Vice-président au
soutien à l'émergence et
accompagnement
des acteurs de l'ESS,
Eurométropole de Strasbourg



Emeline Baume,
Vice-présidente Économie,
emploi, commerce,
numérique et achat public,
Métropole de Lyon



Marion Canalès,
Conseillère
communautaire, Clermont
Auvergne Métropole
et adjointe au maire
déléguée à l'ESS,
Ville de Clermont-Ferrand



Mahel Coppey,
Vice-présidente,
déléguée à l'ESS et
l'économie circulaire,
Nantes Métropole,
Présidente du RTES



François Dechy,
Maire de Romainville



Issa Issa Abdou,
Vice-président du Conseil
départemental de Mayotte



Florentin Letissier,
Adjoint en charge de l'ESS,
de l'économie circulaire et de
la contribution à la stratégie
zéro déchet,
Ville de Paris



**Nicole
Miquel-Belaud,**
conseillère
communautaire
déléguée à l'ESS,
Toulouse Métropole



Stéphane Pfeiffer,
Adjoint au maire chargé
de l'emploi, de l'ESS et
des formes économiques
innovantes,
Ville de Bordeaux



Florence Presson,
Adjointe Transitions,
économie circulaire et solidaire,
Ville de Sceaux



Pascal Schneider,
conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



Michel Souillac,
conseiller municipal à l'ESS,
Ville de Fresnes

Election du Conseil d'administration

Résolution n°7 : Election du Conseil d'administration

Résolution n°8 : « L'Assemblée donne pouvoir pour les formalités à la Présidente ou à la personne en charge d'une copie certifiée conforme du PV de l'AG pour accomplir les formalités légales »



16h15

Clôture de l'Assemblée Générale statutaire 2020



16h15 – 17h

Conférence-débat avec Jean-Louis Laville





Merci de votre attention

www.rtes.fr